

La scène politique reflète ces changements économiques. Il y a plusieurs décennies, la coalition en faveur du libre-échange réunissait les Démocrates, les fermiers, les syndicats et les consommateurs. Depuis, les Démocrates et les syndicats ont changé leur position, et les fermiers semblent les suivre dans cette voie. La vieille coalition a éclaté. Simultanément, les Républicains reprenaient dans une certaine mesure la bannière du libre-échange, y voyant le pendant international de leur philosophie du marché libre. On ne doit pas sous-estimer l'importance de ce retournement. Comme l'a démontré de nouveau l'élection du Congrès le mois dernier, les Démocrates demeurent de façon générale le parti législatif majoritaire malgré l'extraordinaire popularité personnelle du président Reagan. Or la base électorale du Parti démocrate - le Nord-Est, le Sud, les minorités et les syndicats - continuera assurément d'exercer sur lui des pressions politiques en faveur du protectionnisme.

Je ne veux toutefois pas insister sur ce revirement relatif des deux partis. Les pressions en faveur du protectionnisme obéissant à des forces économiques objectives, cette tendance est essentiellement bipartisane. Les Républicains qui plaident en faveur du libre-échange ne manquent pratiquement jamais d'exiger qu'il soit également équitable. D'ailleurs, les tenants du libre-échange comptent encore dans leurs rangs quelques Démocrates influents.

Le protectionnisme profite habituellement à des intérêts particuliers - notamment régionaux et sectoriels, ainsi qu'à des entreprises en difficulté et à des syndicats - tandis que l'ensemble de la société en paie le prix, souvent hors de toute proportion avec les avantages qu'en retirent les groupes protégés. En raison de la division du pouvoir et du manque de discipline de parti qui caractérise le Congrès, le système gouvernemental américain est plus sensible à l'influence d'intérêts particuliers que le système parlementaire. En vertu de la Constitution, le commerce, qui comprend le commerce extérieur, est régi par le pouvoir législatif plutôt qu'exécutif. Ce pouvoir a toujours été la chasse gardée du Congrès qui, depuis quelques années, laisse de moins en moins de marge de manoeuvre à l'Administration en ce qui concerne l'application de la législation commerciale américaine.

Dans le but de protéger l'industrie américaine, le Congrès a construit au fil des ans un système de lois, formé de quatre composantes, qu'il est dans l'intérêt des Canadiens de bien saisir. Comprenez-moi bien: je ne